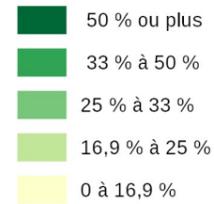
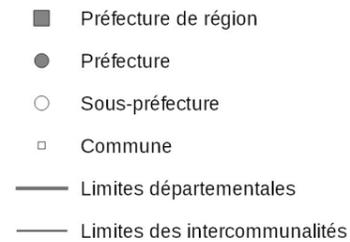


ENERGIE - Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement

Taux de ménages vulnérables par commune pour le logement



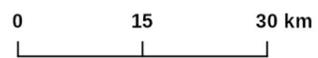
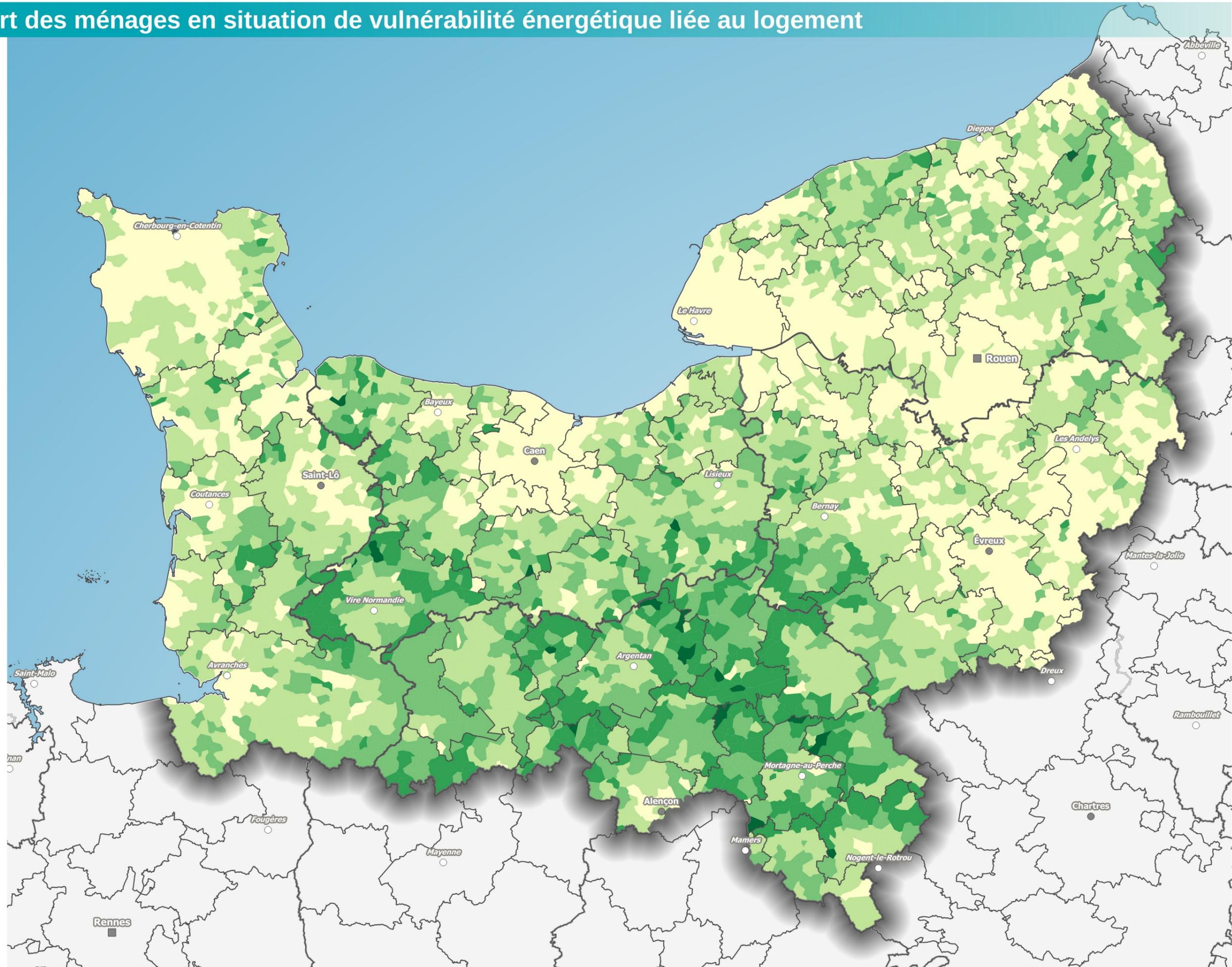
Echelons administratifs



Un ménage est dit en situation de vulnérabilité si son taux d'effort énergétique est supérieur à un certain seuil. Ce seuil correspond au double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine l'année considérée (8,18 % pour les dépenses de logement). Le taux d'effort énergétique correspond aux dépenses en énergie rapportées au revenu du ménage. La part des ménages vulnérables sur un territoire correspond au nombre de ménages en situation de vulnérabilité énergétique rapporté à l'ensemble des ménages du territoire.

Cette carte, issue d'un partenariat d'études entre l'Insee et le CGDD, s'appuie sur le recensement de la population (RP) qui fournit les principales caractéristiques de la population et des logements. Des enquêtes sont également utilisées : base de logements (Fideli), revenus disponibles (Filosofi), consommations énergétiques (Phébus) ou encore le prix des combustibles (Pégase). Différents modèles permettent ainsi d'estimer les dépenses énergétiques.

Sources :
IGN Admin Express / GeoFLA
SDES Pégase 2015 / Phébus 2014-2015
INSEE RP 2013 / Filosofi 2015 / Fideli 2015
Production :
ATL505 - 03/05/2019
DREAL-NORMANDIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE